



Caution non restituée apres deux mois

Par **gaelleMM**, le **20/01/2009** à **15:51**

Bonjour,

J'ai rendu mon appartement le 3 octobre 2008 et l'agence ne m'a toujours pas restitué ma caution de 1030 euros....J'ai envoyé un recommandé afin qu'il me la restitue dans les plus brefs délais....

Cependant, il est vrai que j'ai eu quelques soucis de paiements de loyers, dus à des problèmes financiers, mais les loyers ont toujours été réglés tout de même.

Avant de partir, mon cautionnaire "astria" me réclame, à ma grande stupeur un montant de 2900 euros de loyers non payés.....!!!!

Après avoir fait les comptes, l'agence a été réglée par deux fois les loyers que j'avais déjà réglés. Par moi-même et par Astria

Astria me dit de voir avec l'agence, et l'agence ne me répond pas suite au courrier que je leur ai fait en octobre, j'attends toujours à ce jour des réponses, que l'agence recalcule car je me suis également aperçue que j'avais même trop versé.!

Quels recours puis-je avoir???? car aujourd'hui, aucune réponse et ma caution ne m'est toujours pas restituée....??

Merci de me répondre

Par **Marion2**, le **20/01/2009** à **16:49**

Bonjour,

Contactez l'Agence Départementale pour l'Information des Locataires (ADIL). Votre Mairie vous donnera les coordonnées.

Cordialement.